

Chancellerie d'État  
Service de la chancellerie

## Communiqué de presse

### Roulez léger et arrivez en beauté ! L'État lance une campagne de promotion de la mobilité cyclable

**Le canton lance une campagne visant à promouvoir l'utilisation du vélo pour les déplacements de tout un chacun au quotidien. Cette campagne s'inscrit dans la politique cantonale de mobilité ainsi que dans la mise en œuvre du Plan climat. Elle est lancée en parallèle de l'action annuelle « Bike to work » adressée au personnel de l'État.**

Ce jeudi 2 mai 2024, le canton lance une campagne de promotion mettant en avant les bienfaits et les avantages pratiques du vélo pour les déplacements au quotidien. Cette campagne « Roulez léger et arrivez en beauté ! » s'inscrit dans le cadre de la politique de mobilité et de la mise en œuvre du Plan climat. La politique cantonale de mobilité transcrite dans la stratégie « Neuchâtel Mobilité 2030 » a été approuvée par 84% de la population neuchâteloise lors de la votation tenue en 2016. Elle s'appuie sur quatre piliers, dont l'un consiste à développer la mobilité douce. Favoriser le report modal vers la mobilité douce est aussi un des objectifs opérationnels de la politique climatique cantonale afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

#### Roulez léger et arrivez en beauté !

La campagne « Roulez léger et arrivez en beauté ! » met en évidence le fait que se rendre sur son lieu de travail à vélo est bon pour la santé et permet d'avoir une activité physique sans empiéter sur le temps en famille ou les loisirs. C'est aussi un des modes de déplacement les moins chers, influençant ainsi positivement le pouvoir d'achat. Lorsqu'elle se substitue à l'usage de véhicules motorisés, la pratique du vélo participe à la réduction des gaz à effet de serre. Dans beaucoup de situations, le vélo est aussi un moyen de déplacement efficace sur de courtes et moyennes distances : il offre une grande liberté de mouvement, des déplacements fluides et un stationnement aisé. Conjugué à d'autres moyens de transport, il permet d'optimiser le temps de déplacement.

#### La mobilité cyclable dans le canton

Cette campagne s'inscrit également dans le développement en cours des aménagements en faveur de la mobilité cyclable. Depuis 2016, plus de 25 kilomètres d'aménagements ont été réalisés sur les routes cantonales neuchâteloises. Les constructions de pistes cyclables au Val-de-Travers, de tronçons du chemin des rencontres entre Le Locle et La Chaux-de-Fonds, de trottoirs mixtes à Auvernier ou la mise en œuvre de chaussées à voie centrale banalisée au Val-de-Ruz sont autant d'aménagements dédiés à la mobilité cyclable. D'autres projets sont en préparation ou en réalisation sur 31 km d'ici à 2027, tels une piste cyclable entre Saint-Blaise et Cornaux ou des réaménagements routiers entre Monruz et Saint-Blaise et entre Les Ponts-de-Martel et La Sagne. Finalement des aménagements sont encore prévus sur 44 km pour la bonne mise en œuvre du Plan directeur cantonal de la mobilité cyclable.

#### Bike to work

Pour la huitième année consécutive, le personnel de l'administration cantonale est encouragé à se rendre à vélo au travail durant les mois de mai et juin, dans le cadre de l'action nationale « Bike to work » portée par Pro Vélo Suisse. En 2023, ce sont 52 équipes qui ont parcouru un total de quelque 60'000 kilomètres, soit pratiquement une fois et demie le tour de la Terre. Une partie du personnel de l'État a donc d'ores et déjà pratiqué et adopté, le « **Roulez léger et arrivez en beauté !** ».

#### Contacts

- Laurent Favre, conseiller d'État, chef du Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE), tél. 032 889 67 00 ;
- Anne Vuilleumier, responsable projet de promotion de la mobilité cyclable, Service des ponts et chaussées, tél. 032 889 87 15 ;
- Jonathan Maret, responsable Bike2work et répondant pour la mobilité douce, Service des ponts et chaussées, tél. 032 889 57 57.

Neuchâtel, le 2 mai 2024